



- DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - UAa - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - UBa - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - UCa - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UM - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UEa - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugr - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - UX - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UXa - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - UXb - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - UXc - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - UXd - Secteur urbain destiné à une aire de services
 - UXe - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forains
- Zones à urbaniser**
- IAUa - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IAUb - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IAUc - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IAUd - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap1 - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - Ap2 - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - Ac - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - Nl - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - NLa - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - Nlm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NEa - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrières
 - Nv - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'habbergement et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- ES - Espace boisé classé
 - PM - Patrimoine
 - SI - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - BS - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de reprise)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- SO - Secteur opérationnel des OAP
 - ER - Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- LC - Limite communale
 - NC - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

Communauté de communes
de la Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.2 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e
3-2-2- Buzzac

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

id.ville
urbaines

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET

0 250 500 m

